

CONGRÈS INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

PARIS, 25, 26, 27 septembre — LYON, 29 septembre 1951

INTERNATIONAL CONGRESS OF TROPICAL WOODS

SUMMARY

This Congress was organised at the initiative of the French National Committee of Tropical Timbers and has led to the creation of an International Technical Association of Tropical Woods, according to the suggestions of the O.E.C.E. experts. Its seat and the Office of the Secretary general will be in Paris. Temporary statutes have been adopted and a temporary Board of Directors has been constituted. A constitutive assembly will be held in Paris on December 11th and 12th 1951.

CONGRESO INTERNACIONAL DE MADERAS TROPICALES

RESUMEN

El Comité Nacional de Maderas Tropicales ha tomado la iniciativa de reunir este Congreso que, de acuerdo con las sugerencias de los peritos del O.E.C.E., ha conducido a la creación de una asociación técnica internacional de maderas tropicales, cuya secretaría general y su sede están domiciliadas en París. Se adoptaron estatutos provisionales y se nombro un Consejo de Administración provisional. La asamblea constitutiva tendrá lugar en París los días 11 y 12 de diciembre de 1951.

L'O.E.C.E., créée à Paris le 16 avril 1948 et dont les membres avaient pour mission d'examiner les problèmes économiques auxquels ils doivent faire face et d'élaborer un plan d'action commune, décida, à la fin de 1949, de réunir à Paris un groupe d'experts en vue de rechercher une plus large utilisation en même temps qu'une production régulièrement accrue des bois tropicaux.

Les travaux de ce groupe d'experts ont abouti à un intéressant rapport publié par l'O.E.C.E., contenant un ensemble de recommandations parmi lesquelles celle tendant à créer une association technique internationale des bois tropicaux.

Pour donner suite à cette suggestion, le Comité National des Bois Tropicaux décida de réunir à Paris un Congrès international des bois tropicaux en vue de jeter en cette matière les bases d'une collaboration internationale sous la forme de l'association préconisée par le groupe précité d'experts.

Pour préparer ce Congrès, un Comité d'organisation avait été constitué sous la présidence de M. Paul DEVINAT, député, ancien ministre, président du Comité National des Bois Tropi-

caux. Ce Comité comprenait à la fois des personnalités françaises et des personnalités étrangères susceptibles de collaborer utilement à l'œuvre projetée.

L'O.E.C.E. voulut bien mettre ses locaux à notre disposition pour inaugurer le Congrès le 25 septembre au matin, sous la présidence de M. Paul DEVINAT, au château de la Muette.

Étaient représentés :

— l'Allemagne, par une nombreuse délégation présidée par M. WAGENMANN, président du Syndicat des Importateurs de bois tropicaux d'Allemagne Occidentale ;

— la Belgique, par une délégation présidée par M. JASSOGNE, président de l'Union Professionnelle des Importateurs de bois du Congo Belge ; M. PECHE, président de l'Union Professionnelle des producteurs de bois du Congo belge, en voyage en Afrique, s'étant excusé, et M. Joseph GILLARDIN, conseiller forestier au ministère des Colonies, représentant M. STANER ;

— l'Espagne, par une délégation de cinq producteurs de bois de la Guinée Espagnole ;

— les Etats-Unis, par M. PARKER, chef du Service des Bois à P.E.C.A. (Washington) ;

— les Pays-Bas, par une délégation présidée par M. KOUWENAAR, président du Nederlandse Vereniging van Importeurs van Tropisch hout.

En outre, l'Autriche, le Portugal et la Suisse étaient officieusement représentés.

MM. les ministres de l'Agriculture, des Etats associés et de la France d'Outre-Mer étaient représentés.

En souhaitant la bienvenue aux congressistes, M. Paul DEVINAT a résumé la situation actuelle de la production des bois tropicaux et justifié la suggestion formulée par les experts de l'O.E.C.E. tendant à instituer une collaboration internationale en cette matière. Il a remercié, en outre, l'O.E.C.E. de son initiative et de son concours et, en particulier, son secrétaire général adjoint, M. GUIDO COLLONA, qui avait bien voulu autoriser le Comité National des Bois Tropicaux à tenir au château de la Muette la séance d'inauguration des travaux du Congrès.

M. GUIDO COLLONA, au nom de l'O.E.C.E., a formulé le vœu que les travaux du Congrès aboutissent à une collaboration durable et effective des différents pays et exprimé sa conviction qu'une telle coopération ne pourrait donner que des résultats extrêmement fructueux.

MM. JASSOGNE, KOUWENAAR et WAGENMANN, au nom des délégations de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne, ont ensuite pris la parole pour exprimer leur satisfaction de l'initiative prise par le Comité National des Bois Tropicaux sur la suggestion des experts de l'O.E.C.E.

Un cocktail a été ensuite offert aux congressistes dans les salons du château de la Muette.

La première séance des travaux du Congrès s'est tenue l'après-midi du 26 septembre, à 15 heures, au siège social du Comité National des Bois Tropicaux, 16, rue de la Paix.

M. MARTELLI-CHAUTARD, directeur général du Comité, exposa les questions principales à l'ordre du jour, à savoir :

1° Les congressistes sont-ils d'accord pour la création d'une association technique internationale des bois tropicaux ?

2° Dans l'affirmative, quel sera le siège de l'association ?

3° Fonctionnement de ladite association (statuts et budget).

Après une brève discussion, et après que M. JASSOGNE eut été désigné à l'unanimité comme président provisoire du Bureau du Congrès, les congressistes adoptèrent, sans opposition, le principe de la création de l'association technique internationale des bois tropicaux, sa domiciliation au siège du Comité National des Bois Tropicaux et la nomination d'un Bureau provisoire composé ainsi qu'il suit :

Président :

M. JASSOGNE (Belgique).

Vice-Présidents :

1^{er} Vice-Président : M. KOUWENAAR (Hollande) ;

2^e — : M. CONCHON (France) ;

3^e — : M. WAGENMANN (Allemagne)

Membres à titre professionnel :

MM. CHARLES (France), DE MUIZON (France), GARTEIZ (Espagne), MULLER (Allemagne), PECHE (Belgique).

Membres techniciens :

MM. COLLARDET (France), MARCON (France).

M. MARTELLI-CHAUTARD fut désigné comme secrétaire général de l'Association, M. THIEBAULT comme trésorier et M. DE WAGHENEIRE comme secrétaire adjoint du président.

Après examen d'un avant-projet de statuts, qui avait été présenté par M. MENIAUD, secrétaire général de la Fédération des Syndicats locaux de producteurs et industriels en bois coloniaux et qui s'inspirait des statuts adoptés par des groupements similaires, le Congrès, sur la proposition de M. JASSOGNE, décida d'habiliter le Bureau à mettre debout un projet de statuts provisoires qui pourrait être présenté le lendemain au Congrès.

L'affluence des congressistes, dont le nombre atteignait presque quatre-vingts, rendit nécessaire la continuation des travaux le lendemain 26 septembre au siège de l'O.E.C.E.

La deuxième séance de travail commença à 10 heures au château de la Muette, sous la présidence de M. JASSOGNE ; celui-ci annonça que le projet de statuts serait distribué l'après-midi et ouvrit une discussion sur le programme de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux.

Les différents points de ce programme avaient fait l'objet d'exposés sommaires qui avaient été confiés à divers rapporteurs.

Le premier rapport établi par M. JASSOGNE avait pour objet : *Méthodes à employer pour réunir rapidement une documentation sur les possibilités d'exportation et de consommation des différentes essences.*

A l'occasion de la discussion qui suivit, M. DE MUIZON souligna l'intérêt qu'il y aurait à réunir une documentation très précise sur les possibilités de production des différents territoires d'outre-mer en vue d'organiser efficacement la propagande en faveur des bois produits.

M. MARCON, directeur général du Centre Technique Forestier Tropical, donna ensuite lecture de l'exposé qu'il avait préparé sur les moyens propres à réaliser la propagande en faveur des bois tropicaux.

M. MENIAUD, secrétaire général de la Fédéra-



Séance d'inauguration du Congrès International des Bois Tropicaux, Paris, château de la Muette, 25 septembre 1951

tion des Syndicats locaux de producteurs et industriels en bois coloniaux, présenta ensuite son rapport d'ensemble, dans lequel il préconisa la vente au mètre cube comme la manière la plus judicieuse de satisfaire tous les intérêts en cause.

Une discussion s'ouvrit sur ce sujet, à laquelle participèrent MM. DE MUIZON, JASSOGNE, CHARLES, SCHOLTEN et THEVES.

M. SCHOLTEN, directeur de P.I.T.E.M. (Pays-Bas), donna ensuite lecture de son exposé sur les questions de fret et les tarifs douaniers sur le plan international.

La troisième séance de travail s'ouvrit à 15 h. 20, au château de la Muette, sous la présidence de M. JASSOGNE.

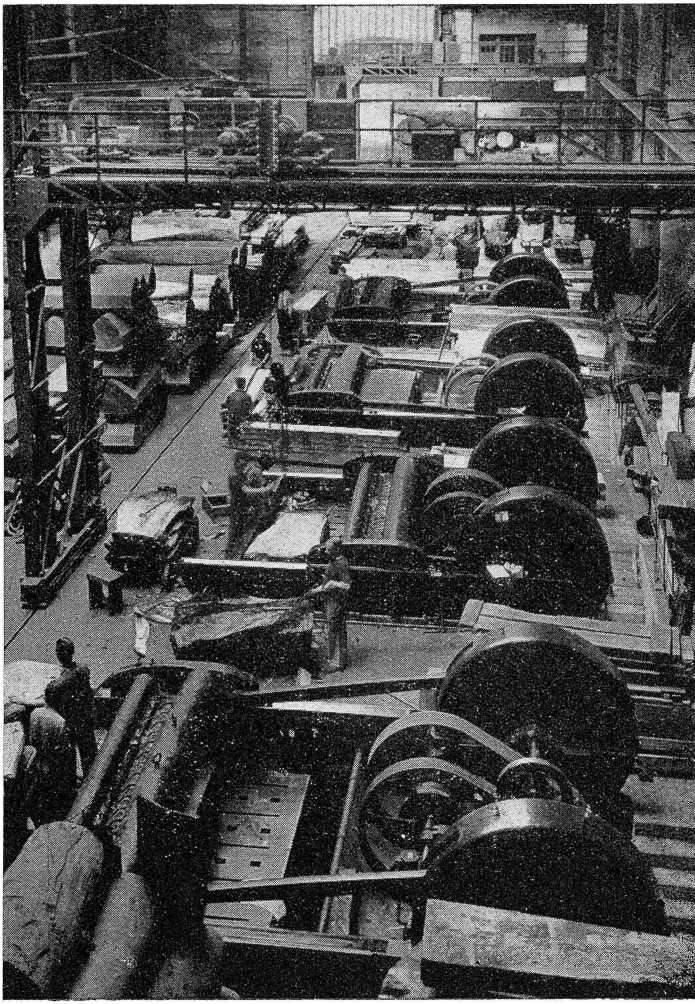
M. SCHOLTEN suggéra de supprimer le mot « technique » dans le titre de l'Association, ce mot étant susceptible d'empêcher certaines adhésions.

M. JASSOGNE répondit que la question avait été maintes fois examinée et qu'il avait été reconnu nécessaire de maintenir le mot « technique » pour bien préciser que l'Association n'était pas une entreprise commerciale.

L'examen du projet de statuts provisoires commença alors.

La discussion porta surtout sur la possibilité d'accepter dans l'Association, non seulement des organismes professionnels, mais des personnes physiques ; M. KOUWENAAR préconisant l'admission seule des organismes professionnels, certains congressistes, tels MM. DUCES et PICOURT, estimant, au contraire, qu'il fallait accepter les membres individuels et leur conférer les mêmes droits.

Il fut finalement admis que seuls les organismes professionnels seraient membres actifs avec droit de vote, les personnes physiques ne pouvant adhérer qu'à titre de membres associés et ne bénéficiant pas du droit de vote, mais



Etablissements Miguet : le hall aux machines, que les membres du Congrès visitèrent le 27 septembre

pouvant — toutes les fois que l'Association se réunira — faire connaître leurs suggestions qui seront certainement retenues lorsqu'elles seront conformes à l'intérêt général.

Tous les statuts provisoires furent adoptés. Ils seront l'objet d'un vote définitif au cours d'une réunion qui aura lieu à Paris les 11 et 12 décembre 1951. Nous en publierons le texte définitif à l'issue de cette réunion (1).

Le nombre des membres du Conseil d'administration a été porté à vingt pour permettre la représentation, en fonction de leur importance, des différents pays qui n'étaient pas présents ou qui n'avaient pas envoyé de délégation au Congrès, en particulier la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suisse, etc.

(1) L'Assemblée constitutive a eu lieu le 11 décembre au château de la Muette. Elle a adopté les statuts définitifs et complété le Conseil d'administration en y adjoignant des représentants de l'Italie et de la Grande-Bretagne. Nous en publierons la liste intégrale.

M. J.F. MULLER, de la firme J.F. MULLER & SOHN A.G., de Hamburg, donna ensuite lecture de son rapport sur les *Exigences des acheteurs dans les différents pays (Conditionnement)*.

Le Congrès, sur la proposition de M. JASSOGNE, approuva la composition provisoire des Commissions d'études qui seront chargées de poursuivre la réalisation du programme, à savoir :

Commission I

Méthodes et études des moyens à employer pour :

- a) réaliser la propagande en faveur des bois tropicaux ;
- b) réunir rapidement une documentation sur les possibilités d'exportation et de consommation des différentes essences.

Commission II

Mesures propres à assurer rapidement une présentation homogène des statistiques et envoi de renseignements commerciaux aux importateurs et exportateurs.

Commission III

Etude des questions de fret et des tarifs douaniers sur le plan international.

Commission IV

Etude des contrats-types. Codification des usages et arbitrage.

Les études faites par cette Commission ont uniquement pour but de présenter différents contrats-types dont l'usage sera facultatif.

Commission V

Problème du conditionnement du bois.

Nous publierons ultérieurement la composition de ces Commissions lorsqu'elle sera définitive.

L'ordre du jour appelle ensuite la question de la protection des bois contre les moisissures et les piqûres d'insectes, discussion au cours de laquelle M. RATNOWSKY, au nom de la Société S.O.G.E.P., M. ALLIOT, au nom de la Société XYLOCHIMIE et M. GUIBERT prennent la parole.

Le 27 septembre, le programme du Congrès comportait à 10 heures la visite de l'usine des Etablissements MIGUET, sise avenue Daumesnil, à Paris, qui frappa beaucoup les visiteurs, en particulier les étrangers, par sa remarquable organisation. M. Marcel MIGUET voulut bien recevoir lui-même les congressistes et il leur exposa à cette occasion les difficultés que rencontrait actuellement l'industrie du placage en

raison de l'élévation constante des prix des bois tropicaux qui risquaient de rendre impossible leur utilisation et leur exportation par l'industrie du placage.

Un déjeuner offert en l'honneur des congressistes étrangers eut lieu ensuite à midi et demie à la Rôtisserie du Plateau de Gravelle, au bois de Vincennes, sous la présidence de M. Paul DEVINAT, député, ancien ministre, président du Comité National des Bois Tropicaux, déjeuner auquel de nombreuses personnalités françaises avaient tenu à participer.

Les congressistes furent ensuite conduits au Centre Technique Forestier Tropical, 45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle, à Nogent-sur-Marne (Seine), où M. MARCON, directeur général, leur retraça la genèse de ce Centre récemment créé, leur en expliqua le fonctionnement et l'organisation.

La visite du Centre eut lieu ensuite par groupes séparés sous la conduite de collaborateurs de M. MARCON et se poursuivit jusqu'à la fin de l'après-midi.

La visite de cet établissement, remarquablement organisé et puissamment outillé, exerça une profonde impression sur tous les visiteurs. Il convient à cette occasion de rendre hommage à la façon remarquable dont M. MARCON, directeur général, a tiré parti, dans les délais les plus rapides, des moyens mis à sa disposition, et il convient aussi de rappeler le travail préparatoire et efficace qui a été poursuivi antérieurement et successivement par MM. TERVER, conservateur des Eaux et Forêts des Colonies, GAZONNAUD et AUBREVILLE, inspecteurs généraux des Eaux et Forêts des Colonies, qui a permis la réalisation actuelle, si remarquable à tous égards.

La journée du lendemain, 28 septembre, était consacrée au départ pour Lyon des congressistes qui s'étaient fait inscrire pour visiter l'Exposition Internationale du Bois. Ils s'y rendirent dans la proportion des trois quarts et certaines personnalités étrangères, qui n'avaient pas pu venir à Paris, rejoignirent les congressistes à Lyon ; en particulier la délégation allemande y fut notablement renforcée.

A 10 heures, les congressistes se réunirent dans l'atrium du Palais de la Foire, où M. MARTIN, président du Comité d'organisation de l'Exposition, assisté de M. BOUCHER, secrétaire général, et de M. BEUTTER, leur souhaita la bienvenue et, sous sa conduite, commença la visite de l'Exposition, tout d'abord par le Temple du Bois, remarquable effort réalisé par M. CHARLES, dont l'importance a frappé tous les visiteurs.

Les congressistes, après déjeuner, complétèrent la visite sommaire guidée qu'ils avaient faite le matin et se retrouvèrent ensuite, à 16 heures, au hall 22 bis, où ils assistèrent à la projection de films sur la production forestière au Cameroun, obligeamment mis à la disposition du Congrès par la Société des Bois du Cameroun à Villeurbanne, dont le stand à l'Exposition avait été unanimement remarqué.

Pour clôturer cette journée, le Comité d'organisation de l'Exposition avait invité tous les congressistes, ainsi que les dames les accompagnant, à dîner au Casino de Charbonnières-les-Bains, cadre d'élégance dans un nid de verdure.

M. MARTIN, avec l'affabilité et le tact dont il a donné tant de preuves au cours de cette exposition, a bien voulu, malgré la fatigue d'une durée journée, présider ce dîner au cours duquel tous les convives ont pu apprécier une fois de plus la finesse de la cuisine lyonnaise.

M. MARTIN a salué les délégations étrangères qui avaient participé au Congrès, à savoir celles d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne et des Pays-Bas, ainsi que les représentants officiels ou privés des autres pays étrangers, notamment ceux des Etats-Unis, du Portugal, d'Autriche et de Suisse.

M. J.F. MULLER fils, administrateur délégué de la firme J.M. MULLER und SOHN, a remercié, au nom de la délégation allemande, les organisateurs de cette journée de l'accueil qui avait été réservé à ses membres.

M. WAGENMANN, président du Syndicat des Importateurs de bois tropicaux d'Allemagne occidentale, et M. GARTEIZ, au nom du Syndicat des Producteurs de bois de la Guinée espagnole, se sont associés aux remerciements exprimés par M. J.F. MULLER et se sont félicités de la création de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux, dont les travaux permettront d'atteindre de fructueux résultats.

Enfin, M. JASSOGNE, président de l'Union Professionnelle des Importateurs, Négociants en gros et Agents en bois du Congo belge, qui vient d'être désigné par le Congrès comme premier président de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux, a tenu à remercier à la fois le Comité National des Bois Tropicaux de son heureuse initiative et le Comité d'organisation de l'Exposition Internationale du Bois de son chaleureux accueil. Il a souligné à cette occasion l'heureuse coïncidence de la création de l'Association Internationale qui venait d'être décidée et de la première exposition internationale du bois que la ville de Lyon venait de réussir si magnifiquement.